

Luxembourg, le 21 octobre 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention avec la Croix-Rouge et Pharmaciens Sans Frontières Réalisation de deux projets d'amélioration de la qualité de l'eau au Burkina Faso

Ce mardi, 21 octobre 2014, la Ville de Luxembourg, l'ONG « Aide internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise » et l'ONG « Pharmaciens Sans Frontières Luxembourg » ont signé une convention de coopération en vue de réaliser deux projets de développement au Burkina Faso en Afrique, cofinancés par le Ministère de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire.

Gestion de l'eau et assainissement à Pabré

Dans la commune de Pabré, un projet pour l'adduction durable en eau potable a été initié en 2010 avec l'objectif de fournir une eau de bonne qualité à la population, de décharger les femmes et enfants du travail d'apport en eau, d'améliorer l'évacuation des déchets organiques humains par la création de latrines familiales, et d'améliorer les connaissances et pratiques de la population en termes de santé hydrique et d'hygiène.

Il s'est traduit plus précisément par la construction d'ouvrages de captage, de stockage et de distribution d'eau. Au total, 8 AEPS (Alimentation en Eau Potable Simplifiée) alimentées par des forages et desservant près de 80 bornes fontaines ainsi que 14 points d'eau modernes ont été implantées.

Ce projet sera désormais renforcé et pérennisé avec l'objectif d'améliorer les conditions sanitaires de la population locale ainsi que l'évacuation des déchets organiques humaines et de contribuer à l'infiltration des eaux de surface de manière à stabiliser le niveau de la nappe phréatique. D'un autre côté, le projet vise aussi l'amélioration de la gestion du Service Technique Municipal de l'Eau et de l'Assainissement de la commune, permettant à la commune de gérer efficacement et durablement ses ressources.

A travers cette convention, la Ville s'engage à soutenir le projet, qui a un budget global de 500.000 €, sur 5 ans à hauteur de 50.000 €, soit 10.000 € par an. Les partenaires Croix-Rouge luxembourgeoise et Pharmaciens Sans Frontières vont contribuer à hauteur de 75.000 €, respectivement à 37.500 € chacun ; le restant étant financé par le Ministère des Affaires Etrangères.

Adduction d'eau et assainissement à Dapélogo

Forts de l'expérience du projet à Pabré, les deux organisations et la Ville de Luxembourg souhaitent mener le même type d'intervention dans la commune limitrophe de Dapélogo, en insistant encore davantage sur les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités.

Ce projet consistera en l'adduction et l'assainissement de l'eau afin d'améliorer les conditions sanitaires de la population et de diminuer les risques de propagation des maladies liées à une eau insalubre et aux pratiques d'hygiène actuelle.

Ce projet étant nouveau, il nécessite un soutien financier plus important. La Ville cofinancera le projet à hauteur de 450.000 € échelonnés sur 5 ans. Les partenaires Croix-Rouge luxembourgeoise et Pharmaciens Sans Frontières vont contribuer à hauteur de 50.000 €, respectivement à 25.000 € chacun. Le restant du budget du projet, qui s'élève au total à 2.000.000 €, est financé par le Ministère des Affaires Etrangères.

Visite de lancement des projets au Burkina Faso

Afin de lancer les deux projets d'aide au développement, une délégation de la Ville de Luxembourg, composée de Mme Viviane Loschetter, échevine responsable des affaires sociales, et M. Nico Pundel, directeur énergie-environnement, ainsi que les responsables de la Croix-Rouge luxembourgeoise et de « Pharmaciens Sans Frontières-Luxembourg » se rendront au Burkina Faso du 26 octobre au 1^{er} novembre 2014.

Aide au développement de la Ville de Luxembourg

Consciente que l'eau potable est une ressource précieuse et qu'une eau insalubre est souvent la cause de maladies et de mortalité dans les pays en voie de développement, la Ville s'investit particulièrement dans ce domaine où elle dispose elle-même de beaucoup de savoir-faire.

A côté des deux projets au Burkina Faso, la Ville de Luxembourg subventionne également des projets d'aide au développement réalisés dans des pays du tiers monde et en voie de développement par des organisations non gouvernementales (ONG) luxembourgeoises. Pour l'année 2014, par exemple, un montant de 372.000 € a été prévu au budget de la Ville pour soutenir des projets dans le domaine de la formation professionnelle : plus de 40 ONG ont ainsi bénéficié d'une aide financière dans le cadre de cette initiative.

Annexe : Photo de la signature de la convention / Copyright : Photothèque de la Ville de Luxembourg – Fernand Blom

Figurent de gauche à droite : M. Marc Crochet (Croix-Rouge luxembourgeoise) – Mme Viviane Loschetter (échevine de la Ville de Luxembourg) – M. Nico Pundel (directeur énergie-environnement de la Ville de Luxembourg) – Mme Lydie Polfer (bourgmestre de la Ville de Luxembourg) – M. Camille Groos (Pharmaciens Sans Frontières-Luxembourg)

Contact presse :

Patricia Kariger
Communication & relations publiques
Ville de Luxembourg
+352 4796 4136
pkariger@vdl.lu